

ÉTAT - ÉTABLISSEMENTS PUBLICS



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

**DREETS AUVERGNE RHONE-
ALPES**

**Concierter les personnes en
situation de handicap
invisible**

Nom du BET /AMO *Nalisse

La démarche s'inscrit dans un
cadre réglementaire

☐

OUI

☒

NON

La démarche est

☐

PONCTUELLE

☒

PÉRENNE

THÈMES

SOLIDARITÉ

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Auvergne Rhône-Alpes a mené une démarche de concertation des usagers sur l'emploi pour les personnes DYS : dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dyspraxie, dysgraphie, dysphasie. En effet, ces handicaps invisibles sont souvent méconnus des entreprises, ainsi l'insertion et le maintien en poste sont difficiles. De nombreuses personnes avec un trouble DYS ont des difficultés en milieu professionnel. Une concertation a été menée pendant 6 mois pour croiser les regards des usagers et acteurs, pour faire émerger les problèmes et des solutions opérationnelles afin d'améliorer la situation. Ont été réunies des personnes DYS, des entreprises, associations, partenaires emploi et handicap, collectivités et État. Les résultats de la démarche participative des usagers va permettre de mettre en place des actions en réponses aux besoins exprimés notamment en vue de répondre aux problématiques d'amélioration de la détection des DYS (outillage, lieux ressources)

LA DÉMARCHE

PRÉPARATION

* contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.

Contexte de l'action :

L'État mène des actions pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Les PRITH (plan régional pour l'insertion des travailleurs handicapés) ont été mis en place en 2009, pour repositionner l'action en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés au niveau régional, dans une vision plus stratégique - le niveau des politiques d'emploi et de formation.

Les partenaires font ressortir depuis plusieurs années des difficultés particulières pour les personnes en handicap invisible, dont les besoins spécifiques ont du mal à être appréhendés. La DREETS Auvergne Rhône-Alpes a donc décidé de mener une concertation avec les usagers des politiques publiques liées à la feuille de route du PRITH ARA, en zoomant sur les DYS - dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dyspraxie, dysgraphie, dysphasie en accord avec les besoins exprimés par les acteurs des territoires de l'Ain et du Puy de Dôme par l'intermédiaires des chargés de missions des DDETS (direction départementale de l'emploi du travail et des solidarités) du 01 et du 63. Cette concertation a donc été menée dans 2 départements, l'Ain et le Puy-De-Dôme en liens avec les DDETS et les acteurs locaux.

Objectifs de la démarche de concertation :

- Créer un véritable espace de dialogue pour favoriser les conditions d'échanges entre les usagers
- Écouter les porteurs de troubles DYS en emploi ou après emploi sur les difficultés qu'ils rencontrent



LA DÉMARCHE

- Sensibiliser les entreprises sur les troubles DYS et les besoins spécifiques de certains employés
- Co-définir des pistes d'amélioration concrètes pour l'emploi des porteurs de troubles DYS
- Mieux faire connaître les dispositifs d'accompagnement pour les DYS et pour les entreprises

ÉTAPES ET DÉROULEMENT

* réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maîtrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.

Étape 1 : préparation de la démarche entre la DREETS, les DDETS de l'Ain et du Puy-De-Dôme, les partenaires et Nalisse = Atelier d'intelligence collective pour écouter les attentes et besoins, les remontées terrain des difficultés des DYS en emploi Plusieurs réunions pour informer de la démarche et trouver des relais, c'est à dire des personnes ou structures particulièrement intéressées et qui formeront le noyau dur de la gouvernance partagée.

Étape 2 : Les entretiens

Les entretiens avaient pour objectif de mieux comprendre les problématiques des DYS tout au long de leur parcours professionnel : l'insertion et le maintien en emploi. Les personnes ont été approchées par plusieurs moyens : via les missions locales, les appels sur les réseaux, les associations accompagnatrices, les clubs d'entreprises... L'objectif était de diversifier les relais pour avoir un panel représentatif de personnes à interviewer.

Les entretiens étaient semi-directifs, avec une grille d'entretien validée préalablement par la DREETS. Ils ont été menés par Nalisse. Il y a eu 22 entretiens : 14 personnes avec troubles DYS, 3 entreprises, 3 associations accompagnatrices, 4 partenaires emploi ou handicap.

Étape 3 - la pré-analyse et la préparation de chaque Rencontre

Les synthèses d'entretiens ont été analysées, ce qui a permis de dégager plusieurs thèmes à aborder lors des Rencontres départementales : la détection du trouble DYS, les outils opérationnels d'accompagnement, l'environnement bienveillant de travail. Sur cette base, les Rencontres départementales ont été organisées pour répondre à ces problématiques. Leur contenu et leur déroulé ont été travaillés en gouvernance partagée.

Étape 4 - Les 2 Rencontres départementales

Les Rencontres départementales ont été les temps forts de cette concertation. Une à eu lieu dans l'Ain, une autre dans le Puy-De-Dôme.

Chaque Rencontre a eu lieu sur une après-midi. Les participants venaient de divers horizons : porteurs de troubles DYS en activité ou en recherche d'activité, entreprises, associations emploi ou handicap, partenaires, organismes de formation. Les participants ont travaillé en plénière et par petits groupes pour réfléchir ensemble aux problématiques rencontrées et échanger des bonnes pratiques opérationnelles.



Il y a par ailleurs eu une présentation de plusieurs outils pratiques - gratuits et payants - qui peuvent être utilisés facilement (avec mise en situation). Pendant cette après-midi, des prises de son ont été effectuées pour récolter la parole des usagers.

Étape 5 - la réalisation de 2 podcasts

2 podcasts ont été créés pour garder une trace de toute la production réalisée. Ce sont principalement des extraits des Rencontres, des entretiens et des interviews, avec un montage dynamique propre au dispositif du podcast.

IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

* parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.

Les usagers ont été impliqués tout au long de la démarche.

- Dans l'étape 1, implication de plus de trente partenaires.
- Dans l'étape 2, entretiens de 22 personnes - trouble DYS, entreprises, associations - afin de mieux comprendre leurs problématiques et de préparer la Rencontre départementale en fonction.
- En phase 3, la préparation s'est effectuée au niveau de la gouvernance partagée (acteurs très présents et impliqués sur le dispositif) pour préparer la Rencontre et relayer l'invitation.
- En phase 4, la Rencontre a été un moment où tous les acteurs ont été concertés. Étaient présents : des personnes troubles DYS, des entreprises, des organismes de formation, des associations, des partenaires de l'emploi et de l'insertion notamment. Pendant la Rencontre, les publics ont été mélangés, et ont pu travailler tout l'après-midi par petits groupes pour esquisser les enjeux et des propositions concrètes.
- En phase 5, il est demandé aux partenaires de relayer les podcasts.

La gouvernance partagée est au cœur du dispositif, avec l'implication forte de partenaires et acteurs dans la préparation. Cette méthodologie a été simple à mettre en œuvre car les acteurs du PRITH ont l'habitude de travailler ensemble sur de multiples projets dans le cadre d'une feuille de route régionale et de groupe de travail thématiques.

Il a par contre été plus compliqué de mobiliser des entreprises "classiques" et les porteurs DYS. Les premiers par manque de temps, les seconds par peur du jugement. Il y a donc eu un travail relationnel et individuel avec chaque personne pour la rassurer et lui expliquer la concertation.

LA DÉMARCHE

RETOURS

* évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?

Les résultats quantitatifs :

- 22 personnes interviewées
- 63 personnes présentes aux 2 Rencontres
- 2 podcasts

Le bilan qualitatif :

Ces 2 Rencontres ont permis aux acteurs de croiser leurs regards et de mieux se connaître. Et surtout, d'identifier les priorités pour l'insertion et le maintien en emploi des DYS : reconnaissance des besoins, adaptation de l'environnement de travail...

AJOUTS SUR LA DÉMARCHE

Cette démarche de concertation était au départ une expérimentation. Face à l'engouement des usagers et aux résultats palpables de la démarche, la DREETS souhaite pérenniser ce dispositif et a d'ores et déjà prévu un budget en 2025 pour enclencher la suite dans le cadre de son fond régional pour le handicap en vue de développer cette action expérimentales à d'autres territoires en Auvergne Rhône Alpes et/ ou en développant cette démarche participatives à d'autres personnes atteintes par d'autres types de handicaps.

COMMENTAIRES LIBRES

Il y a eu des effets positifs que nous n'avions pas anticipé : un jeune DYS a trouvé un stage auprès d'une entreprise présente à la rencontre. Une autre personne DYS est par ailleurs en train de passer des entretiens auprès d'une entreprise qui était également présente à une Rencontre.

